

MÉDECIN COORDONNATEUR.TRICE EN CHARGE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

Poste n°P6792– Pôle Solidarité - Direction - Maison départementale des personnes handicapées	
Définition de l'emploi	<p>Emploi-type : Médecin conseil</p> <p>Fonction d'encadrement : Non Groupe de fonction IFSE : A4-2 NBI du poste : 20 pts QPV</p> <p>Filière médico-sociale Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des Médecins territoriaux</p> <p>Lieu d'affectation : Bobigny Quotité de travail : 100 %</p>
Environnement du poste de travail	Direction : Maison départementale des personnes handicapées
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Directeur-riche de la MDPH
Raison d'être du poste : Porter pour la MDPH la dynamique relative à l'école inclusive, améliorer et harmoniser les pratiques d'évaluations	
Missions principales	<p><u>Médecin coordonnateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En coordination avec les encadrants des équipes d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> – Contribuer à garantir l'harmonisation des pratiques (instances techniques pour l'harmonisation, expertise, organisation de formations...) – Accompagner l'évolution des métiers et de la législation – Contribuer à l'écriture des procédures d'évaluation • Participer aux CDAPH • Apporter son expertise pour contribuer à traiter les situations critiques ou complexes adultes/enfants en lien avec bureau réponse accompagnée pour tous et partenariat ; participation aux GOS • Participer aux équipes pluridisciplinaires • Conseiller la direction sur toutes les questions d'ordre médical • Contribuer à l'élaboration du plan de formation des personnels de la MDPH et participer à la formation des personnels de la MDPH <p><u>Chef-fe de projets école inclusive</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'élaboration, à la mise en application et au suivi des différents schémas et contrats thématiques pour la partie enfance ; • Piloter les travaux sur l'école inclusive • Contribuer au développement des partenariats avec l'ensemble des établissements et services médico-sociaux en lien avec le bureau réponse accompagnée et partenariat de la MDPH • Contribuer à renforcer le partenariat avec le secteur sanitaire

- Etablir des contacts réguliers avec les centres ressources et les centres de référence
- Participer aux événements partenariaux

Compétences

- **Relationnelles :**

- Accompagner le changement
- Mobiliser et fédérer une équipe, des partenaires
- Savoir animer des groupes de travail et des instances partenariales
- Animation de réunions et de formations
- Maîtriser la communication écrite et orale
- Evaluer la pertinence, la véracité des informations
- Savoir synthétiser un document
- Transmettre des informations et des conseils
- Argumenter pour aider à la décision
- Concevoir et mettre en œuvre des outils
- Savoir animer des groupes de travail et des instances partenariales
- Savoir représenter la direction auprès des instances externes
- Savoir dialoguer avec des élus et des cadres supérieurs
- Savoir développer des logiques de coproduction de l'action publique

- **Organisationnelles :**

- Qualité relationnelles
- Travail en équipe
- Autonomie
- Pédagogie
- Force de proposition
- Rigueur et réactivité
- Sens du service public
- Sens du travail en équipe
- Sens de l'organisation
- Sens de l'écoute et de la communication

- **Techniques :**

- Connaissance du handicap et de sa réglementation
- Connaissance des partenaires impliqués dans le champ du handicap
- Connaissances de l'organisation, du fonctionnement des institutions et structures du médico-social
- Maîtrise des outils bureautiques
- Connaissance des applications métiers appréciée
- Maîtriser les outils bureautiques et informatiques
- Maîtriser la synthèse et la rédaction de rapports stratégiques
- Connaître les grands champs de compétences des politiques sociales du Département

Niveau d'études : Bac +

Diplôme requis :

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Autre caractéristique :

Tous nos postes sont handi-accessibles.

Le département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toutes missions relevant de son cadre d'emplois au-delà de la présente fiche de poste.